

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 87 (1942)  
**Heft:** 12

**Artikel:** La culture physique et les valeurs morales dans la formation des officiers  
**Autor:** Couchepin, L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-342145>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

<b>Pour la Suisse :</b> 1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—	<b>ABONNEMENT</b>	<b>Pour l'Etranger :</b> 1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—
---	-------------------	--

Prix du numéro : fr. 1.50.

---

**DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :**  
Avenue de la Gare 33, Lausanne      Compte de chèques post. II. 5209

---

**ANNONCES :** Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

---

## La culture physique et les valeurs morales dans la formation des officiers

Conférence donnée à l'assemblée générale de la Société suisse des officiers, à Lausanne, le 22 novembre 1942.

---

MON GÉNÉRAL  
MONSIEUR LE CONSEILLER FÉDÉRAL  
MESSIEURS

L'antagonisme entre la formation du corps et celle de l'esprit est un phénomène moderne. Dans la Grèce antique, la culture unissait harmonieusement l'une à l'autre ; des mots comme académie, gymnase, lycée, qui pendant tout un siècle ont évoqué, dans certains pays du moins, l'image de lugubres salles d'études où s'entassaient des jeunes gens voûtés et chétifs, étaient en Grèce des stades, des places de sports où de jeunes hommes nourris aux disciplines les plus hautes de l'esprit humain, s'ébattaient dans le soleil.

Tout au long du moyen âge et plus tard encore, l'éducation corporelle a fait partie de l'éducation tout court : les pages où Rabelais énumère tous les jeux du corps auquel le maître de Gargantua astreint son élève, les conseils de Michel de Montaigne et d'autres encore, sont restés des modèles de l'éducation des jeunes nobles, les seuls qui — les clercs exceptés — s'instruisaient de ce temps-là et qui formaient à la fois leur esprit aux lettres, aux sciences et aux arts et leur corps à la pratique de la guerre.

Mais alors le XIX<sup>e</sup> siècle, que l'on peut appeler sur ce point le stupide XIX<sup>e</sup> siècle, éperdu de science, saturé d'intellectualisme, gonflé d'orgueil à la suite des découvertes de la technique, a astreint des millions de jeunes hommes, recrutés par l'enseignement obligatoire, à d'intensives et épuisantes études, qui duraient de longues années, et cela sans aucun souci de leur développement physique.

Et ce n'est, en somme, que vers le second quart du XX<sup>e</sup> siècle que commença la réaction, qu'on s'aperçut que l'humanité s'étiolait à force de science, que le sport était autre chose qu'un amusement et que l'on a songé au développement corporel de la jeunesse. Et l'on a alors commencé cette bienfaisante croisade contre certains pédagogues inintelligents, pour lesquels chaque heure enlevée des études au profit de l'éducation corporelle était un déchirement d'entrailles et qui eussent préféré voir la race humaine périr de consommation, pourvu qu'elle pérît savante.

C'est avec un véritable soulagement que l'on voit aujourd'hui les pouvoirs publics introduire à l'école, au collège, à l'université, la culture physique, pratiquée d'une manière intelligente et attrayante.

\* \* \*

Un phénomène à peu près semblable, quoique provenant de causes différentes, s'est produit dans l'instruction militaire.

Tant que le combat se livrait avec des armes de main,

épée, lance, Morgenstern, la force physique était la reine des batailles : le plus fort et le plus courageux physiquement l'emportait.

L'invention des armes à feu et notamment des armes à tir rapide et à longue portée, changea tout cela. Le soldat était toujours astreint à de longues marches, à de grandes fatigues physiques, c'est entendu, mais l'acte de guerre par excellence, le feu, ne nécessitait aucune force musculaire quelconque. Théoriquement un enfant ou une femme doivent tirer aussi bien à la mitrailleuse qu'un solide luron. Et on est arrivé dans bon nombre d'armées, pendant les siècles derniers, à considérer la gymnastique, la culture physique comme une branche aussi ennuyeuse que secondaire de l'instruction militaire. Combien d'entre vous ne se souviennent-ils pas de mornes heures de gymnastique passées, les pieds dans l'herbe mouillée, avec le petit brouillard du matin qui vous entraînait dans les articulations et pendant lesquelles — si on avait pu les mesurer au dynamomètre — des milliers de jurons rentrés, auraient donné un potentiel d'énergie combien plus grand que tous les mouvements exécutés, sans conviction, par nos muscles !

Mais déjà vers la fin de la guerre de 1914-1918, on s'aperçut que la forme physique du combattant jouait — dans cette multitude de combats singuliers que représente toujours la guerre au moment du choc, de l'abordage de l'infanterie — un rôle considérable. On créa alors les centres d'instruction divisionnaires, les « Cid » ; on vit naître la gymnastique Hébert, le pas de Sioux, etc., etc.

Seule toutefois la guerre actuelle ouvrit tout à fait les yeux à ceux qui croyaient que la guerre technique rendait inutiles des combattants individuellement ardents et entraînés. On s'aperçut que les armées qui gagnaient les batailles, encore en 1940 et après 1940, étaient celles dont les soldats étaient les plus agressifs, avaient le plus de cran, cherchaient le plus ardemment à en venir aux mains.

Et l'on peut dire que dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, notre armée n'a pas été à la remorque des événements mais les a prévenus, puisque l'ordre d'armée qui donna une impulsion nouvelle à la gymnastique et ordonna de procéder à des exercices de courage et de cran, date du 19 mars 1940, avant la bataille de France, et fut suivi quelques semaines après du Règlement provisoire de gymnastique.

Je ne veux pas vous décrire ce qu'est maintenant cette instruction, quelle est sa tendance ; vous avez entendu le très intéressant exposé du major Hirt ; tout ce que je puis y ajouter, c'est que dans mon dernier rapport de relève j'ai constaté, en qualité de commandant de régiment, que les méthodes actuelles ont réussi à assouplir des troupes plutôt lourdes, comme des montagnards valaisans, dans une mesure à peine croyable.

En résumé : progrès réel, incontestable, nécessaire.

\* \* \*

Dès que l'on aborde le chapitre de la formation des chefs, des officiers, — je parlerai surtout du recrutement et de la formation des officiers subalternes — le problème prend immédiatement un autre aspect.

Chez les peuples primitifs, le chef est le plus fort ou plus exactement le plus fort et le plus courageux physiquement : celui qui ne peut être vaincu en combat singulier. Je fais d'emblée la distinction entre courage physique et courage moral : le premier est cette ardeur combattive, ce mépris du danger qui anime l'homme dans le combat corps à corps, alors que l'instinct de la lutte le domine. Il est physique, parce qu'il n'est pas le propre de l'homme : combien de fois voit-on des animaux moins forts que leurs adversaires les vaincre grâce à leur courage ; un roquet tenace et vaillant met souvent en fuite un dogue puissant et bien nourri.

Le roi nègre ou le chef d'une horde barbare est donc le plus fort et le plus courageux physiquement.

Mais la guerre elle aussi s'est civilisée, s'est policée, les masses se sont peu à peu ordonnées, on les a manœuvrées et bientôt la force corporelle et le courage physique du chef ont passé bien au second plan. Un chef, même subalterne, était depuis plus d'un siècle censé pouvoir commander sa section au feu, sans posséder des qualités athlétiques quelconques.

Napoléon, le plus grand homme de guerre des temps modernes, était petit et d'apparence chétive ; Maurice de Saxe était si gros, à la fin de sa vie, qu'il se faisait porter en chaise sur le champ de bataille. De là à dire qu'un officier malingre et mal bâti ou encore un « gros monsieur » pouvait fort bien faire notre affaire, il n'y avait qu'un pas.

Or, il est évident que l'argument Napoléon est faux. Il ne faut pas dans une promotion d'aspirants voir une promotion de généraux et dans chaque sabretache de lieutenant, le bâton de maréchal. On peut et même on doit donner déjà aux élèves officiers les principes généraux qui leur seront utiles pendant toute leur carrière, mais il faut d'abord qu'ils soient de bons lieutenants ; le reste viendra par surcroît.

Et il est alors certain que dans la guerre moderne les chefs subalternes, souvent même les commandants de compagnie, doivent posséder des qualités physiques, un minimum de qualités physiques, sans lesquelles ils ne sauraient conduire leurs hommes au combat. Dans une foule de missions qui leur sont confiées, d'attaque, de choc, de reconnaissance, ils doivent être les entraîneurs de leurs hommes et le seul commandement que souvent, dans ces situations, ils puissent leur donner est : « A moi, marche ! Mir nach ! »

D'autre part, l'équilibre physique, la force corporelle donnent sans contredit à l'officier, une confiance en soi des plus utiles pour asseoir son autorité.

Il est ainsi hors de discussion, je dis bien hors de discussion, que l'entraînement physique fait partie — et une partie importante — de la formation des officiers et que l'élément physique joue un rôle, que personne ne conteste, dans leur sélection.

\* \* \*

Mais si une certaine forme, un certain entraînement physique sont des conditions nécessaires pour le choix et la formation des officiers, il va sans dire qu'elles ne suffisent pas. A côté de cela, au-dessus de cela, il y a des qualités de l'intelligence, de la volonté et du cœur qui sont indispensables.

Il semblerait que cela va de soi, mais cela ne va malheureusement pas de soi.

Que le monde moderne soit féru de sport, que la foule porte en triomphe à son arrivée à New-York le boxeur Georges Carpentier, tandis qu'une petite silhouette grise, descendue du même paquebot, essaie de se glisser humblement dans la foule : Madame Curie, bienfaitrice de l'humanité, cela est encore dans l'ordre des choses ; la foule a toujours été sensible aux spectacles, aux compétitions, depuis les jeux du cirque jusqu'aux matches de football. Mais la société moderne va plus loin : certaines théories de l'Etat, quoi qu'on dise et quelles que soient les protestations tardives qui surgissent maintenant, professent un véritable mépris de l'esprit. On admet avec condescendance que l'esprit vaut quand même quelque chose, mais — méconnaissant le rôle de l'Etat, qui ne doit pas être un but mais un moyen — on ne reconnaît à l'esprit un droit à la vie qu'en fonction de son utilité pour l'Etat. Or ce mépris pour l'esprit, importé de certaines idéologies étrangères, ajouté à des déductions fausses tirées des campagnes de 1940 et 1941 — dans lesquelles on ne voit que l'audace physique des soldats allemands, alors que leur moral, aussi et peut-être avant tout, a gagné les batailles — ont provoqué, dans certains milieux de notre armée, une sorte d'inversion des valeurs entre la formation physique et les exigences de l'esprit.

Il y a là sans contredit — et surtout dans le domaine de la formation des officiers — un malaise : il s'exprime couramment dans les conversations que l'on a, soit avec des

officiers de troupes, soit avec des camarades officiers instructeurs. On reçoit parfois des travaux écrits dont on se demande, en se frottant les yeux, si ce sont bien des travaux écrits d'aspirants officiers. Un officier supérieur n'aurait-il même pas dit crûment, qu'au lieu de jeunes chefs qu'il attendait on lui avait envoyé parfois des « galonierthe Athleten ». Bref, il semble que dans certaines écoles d'officiers d'infanterie — je connais trop peu les autres armes pour en parler — la culture physique et l'entraînement sportif ont pris des proportions telles, qu'elles prédominent sur la formation intellectuelle et morale des officiers.

Or, si c'était réellement le cas, je considérerais cela comme une erreur profonde et comme un grave danger.

Je le dis avec d'autant plus de conviction que — vous venez de l'entendre — je suis un partisan des sports, j'en ai pratiqué et en pratique encore et je puis vous avouer que les rares prix que je ramenaïs du collège à la maison étaient, au désespoir de mes parents, des prix de gymnastique. Je ne puis donc être suspect, en vous disant, en toute objectivité mais aussi en toute franchise, ce que je pense de cette question.

\* \* \*

Mais, quelle est la question ?

Elle ne se pose évidemment pas aussi simplement qu'une équation du premier degré à une inconnue. On ne peut la formuler de la manière suivante : « Lequel des deux dois-je proposer pour l'école d'officier ou nommer officier, d'un athlète imbécile ou d'un intellectuel débile ? » Il va sans dire que nous ne prendrons ni l'un ni l'autre.

La question est toute de nuances, je dirai, de tendances :

Voici un magnifique athlète, courageux, ayant du cran et du prestige physique, mais sans beaucoup d'instruction ni culture générale. Un autre est militairement de tout premier plan, mais sa vie privée, sa valeur morale sont un peu sujettes à caution. Un autre encore est intelligent et cultivé,

a du caractère et de la décision, mais est physiquement un peu faible et inférieur aux autres, etc., etc.

Lesquels doit-on éliminer ? Lesquels doit-on garder ?

Autant de réponses, autant de solutions à des situations limites — mais fréquentes — qui dépendent alors essentiellement de la tournure d'esprit, de la tendance de l'officier qui choisit et du poids qu'il attribue aux qualités de l'esprit et à la formation physique des officiers.

Et c'est là qu'il faut prendre parti : non pas pour l'esprit et contre le corps ou pour le corps et contre l'esprit, mais sur le coefficient de valeur à attribuer à chacun d'eux.

Un des grands arguments des partisans de la prépondérance du physique est celui-ci : la guerre est le but auquel tend toute l'instruction de l'armée. Or, Napoléon disait déjà à Murat : « Vous avez trop d'esprit. On n'en a pas besoin à la guerre. » Les maréchaux du premier Empire ne savaient souvent ni lire ni écrire. Et même sans aller si haut, ne voit-on pas, dans toutes les guerres modernes, ce phénomène : des officiers, des sous-officiers, médiocres en temps de paix, ne paraissant avoir aucune des qualités de l'esprit et aucune des valeurs morales requises pour devenir un chef et qui, sous le feu, se révèlent, deviennent des entraîneurs d'hommes magnifiques, des chefs de sections, des commandants de compagnies, voire des commandants de bataillons de premier ordre.

Cet argument est de valeur, mais n'est pas de valeur décisive.

Il est certain que le type de l'aventurier, du condottiere aussi inculte que dynamique, est un type éternel, mais cela ne veut d'abord pas dire que les bons officiers du temps de paix ne soient pas, en général, de bons officiers du temps de guerre. Bien au contraire, à part quelques exemples éclatants et connus de généraux de haute renommée qui n'ont « rien donné à la guerre », tous les écrivains militaires reconnaissent que la grande majorité des bons officiers du temps de paix ont été de beaux chefs de guerre.

Mais il y a autre chose. La guerre est le but, la fin, à laquelle tend toute l'instruction militaire, c'est entendu, mais la guerre n'est quand même, dans les temps modernes, qu'une période de crise : ce n'est plus l'époque du moyen âge où le chevalier guerroyait toute sa vie, sauf quelques trêves pendant lesquelles il s'ennuyait.

Depuis que l'Armée fédérale existe sous la forme actuelle, voire depuis 1848, elle ne s'est jamais battue. Des armées permanentes comme l'armée allemande et l'armée française sont restées vingt ans, quarante-cinq ans sans combattre. Il est donc nécessaire de considérer non seulement la guerre, mais aussi l'après-guerre, l'avant-guerre, l'entre-guerres, qui peut-être intéresseront seules des générations entières d'officiers.

Or, une fois la guerre finie, vos condottieri, vos capitaines Conan, deviennent totalement inutilisables pour l'armée. C'est un fait universellement reconnu.

\* \* \*

Le lieutenant-colonel Mayer, un des écrivains militaires français qui ont le plus approfondi ces problèmes, a écrit : « L'officier est à la fois un instructeur, un justicier et un conducteur d'hommes. »

Il nous faut, si vous le voulez bien, méditer un peu ces paroles.

L'officier est un instructeur. C'est vrai même en Suisse, où beaucoup de gens croient que l'instruction est réservée au corps des officiers instructeurs. Mais lisez le Règlement de service : et réalisez exactement ce qui se passe chez nous : vous constaterez que les officiers instructeurs ont pour tâche principale et essentielle d'instruire les officiers, mais que ce sont bien les officiers de troupes qui — à l'école de recrues, guidés par des instructeurs, et en service de relève ou au cours de répétition, tout seuls, — sont responsables de l'instruction de la troupe.

Or, un homme inintelligent, dans quel métier que ce soit, ne sera jamais capable d'instruire les autres. Il pourra faire des démonstrations impeccables, servir de mannequin. Un point, c'est tout.

Je ne voudrais pas toutefois, quand je parle de l'intelligence, être mal compris. L'intelligence n'est peut-être pas la qualité principale de l'officier ; disons plutôt que le métier des armes n'exige pas des chefs une intelligence extraordinaire, si vaste et si profonde qu'elle embrasse des horizons qui échappent aux autres hommes et découvre aux choses des aspects nouveaux et inédits. On peut même dire qu'en règle générale celui qui possède cette intelligence-là sera rarement un chef. Prendre une décision est un acte absolu, dont le caractère définitif limite nécessairement la pensée, met fin brutalement à la spéculation pure de l'esprit. Or, le chef militaire ne peut pas être un songe-creux, un indécis. Son intelligence doit être pratique, c'est-à-dire accompagnée du sens des possibilités, du bon sens, sans lequel sa pensée demeure souvent stérile.

Mais, entre le trop plein d'intelligence — le génie — et le vide, il y a place pour la grande masse de l'humanité. Et je dis alors : « Malheur à l'officier inintelligent ! » Il est capable de toutes les bêtises, voire de toutes les catastrophes et si vous demandez à un juge militaire, quelle catégorie d'officiers est responsable du plus grand nombre de délits commis par leurs subordonnés, du chef brutal, dur, même inhumain ou du chef bête, je suis absolument sûr de la réponse.

Il en va à peu près de même de la culture générale, de l'instruction. Un érudit n'est pas toujours un chef et il n'est nullement nécessaire d'être un savant pour être un chef, ce qui ne veut pas dire du reste qu'un savant ou un homme d'une grande culture générale ne sera pas — à qualités militaires égales — meilleur qu'un ignorant.

Il ne faut pas évidemment tomber ici dans l'excès et n'accepter comme officier que celui qui arrive avec des diplômes

de maturité ou des certificats d'études sous le bras, ce qui mènerait à ce que le général Debeney a appelé le Mandarinat. Nous avons au contraire en Suisse des milieux paysans, par exemple, qui ont de magnifiques traditions militaires et fournissent, de générations en générations, d'excellents officiers. Il n'est pas impossible — et je le souhaite — que demain la même tradition ne se crée dans des familles d'ouvriers. Il n'y a point chez nous de classes sociales qui soient exclues du recrutement des officiers, pourvu que le milieu soit honorable et que le candidat présente les qualités requises pour devenir officier.

Mais cela n'enlève rien à la valeur de la culture générale, pas plus qu'à l'obligation qu'a tout officier d'accroître, chaque fois qu'il le pourra, son bagage intellectuel.

Si l'on en croit un livre récent, écrit sur l'armée russe par Nicholas Basseches, connu pour un journaliste sérieux et des meilleurs connaisseurs de la Russie moderne, l'officier russe, quoique issu de milieux paysans et ouvriers, est peut-être celui qui, de toutes les armées d'aujourd'hui, doit le plus étudier :

« L'Etat n'exige de lui qu'une seule chose, écrit Basseches, qu'il étudie. Quand son service est terminé, il faut qu'il suive des cours, des conférences. S'il veut rester dans l'armée, il doit passer périodiquement un examen dans une langue étrangère ou dans une science militaire. On exige aussi de lui qu'il étende ses connaissances générales, tout cela bien entendu dans le cadre des conceptions de l'Etat. » Quant aux généraux russes, il y a beaucoup plus de savants parmi eux que nulle part ailleurs et le type du général aventurier a complètement disparu.

Voici donc l'armée dite prolétarienne, dont on voit ce qu'elle fait sur les champs de bataille, appliquant les mêmes principes que posait un jour un autre grand chef, le maréchal Lyautey, lorsqu'il disait dans un de ses discours marocains : « Celui qui n'est que militaire n'est qu'un mauvais militaire

... L'homme complet, celui qui veut remplir sa pleine destinée et être digne de mener des hommes, celui-là doit avoir ses lanternes ouvertes sur tout ce qui fait l'honneur de l'humanité ».

Que ce soit au reste pour instruire ses hommes — instruction où la facilité de s'exprimer clairement joue un grand rôle — ou pour conduire sa troupe au combat, l'officier doit pouvoir, en tous les cas, comprendre et apprendre son métier.

« Rien ne rend les gens plus courageux que de savoir comme il faut combattre » disait déjà Machiavel. Or, un officier de 1942 doit savoir beaucoup de choses. Dans l'infanterie par exemple, il ne lui est plus possible de crier : « En tirailleurs, marche... bond en avant... halte, à terre ! » comme en 1914. Il doit souvent manœuvrer, surtout dans notre terrain coupé ou en montagne ; il dispose de trois groupes ; il doit connaître l'emploi de quatre armes différentes. Il doit prendre des décisions souvent difficiles à prendre, parce que son seul instinct combattif ne peut les lui dicter. Il est hors de doute que son instruction militaire théorique et pratique lui sera alors précieuse.

Le général Wille cite, dans un de ses articles, la nouvelle où Tolstoï dépeint deux jeunes officiers russes, qui viennent de recevoir l'ordre d'aller rejoindre une des batteries les plus exposées de Sébastopol. L'un d'eux, frais émoulu de l'école des cadets, où il a reçu une instruction militaire complète, tremble littéralement de peur à réception de cet ordre, tandis que l'autre manifeste bruyamment son enthousiasme d'aller se battre et cueillir des lauriers. Mais voici que dans l'action, au milieu des morts, dans le fracas de la bataille et les cris des blessés, le cadet se met à donner ses ordres tout naturellement, avec un calme parfait et une précision imperturbable, tandis que le second est effondré et paralysé par la terreur.

Voilà un cas où le courage moral, le sens du devoir du premier de ces jeunes hommes, auquel l'imagination — cette qualité si nécessaire à l'officier — avait joué un tour avant

la bataille, ont certainement été raffermis, je dirai remis en selle, par ses connaissances militaires, par son métier.

« La réalité du champ de bataille est qu'on n'y étudie pas. On fait simplement ce qu'on peut pour appliquer ce qu'on sait. Dès lors pour y pouvoir un peu, il faut savoir beaucoup et bien. » Ce n'est pas moi qui le dis, mais le maréchal Foch.

\* \* \*

L'officier est un justicier.

Or, le droit de punir est une des prérogatives les plus lourdes, une des responsabilités les plus graves de l'homme.

Il suppose de la part de celui qui l'exerce, le sens de la justice, de l'équité, une solide connaissance de l'homme — qualités que tout champion de boxe ou de pancrace n'aura pas nécessairement — et en outre et surtout, un fond moral inébranlable.

Je n'irai pas jusqu'à dire que l'officier doit être le modèle de toutes les vertus, non. L'armée n'est ni un monastère ni un synode. Mais il est des vertus dont un officier ne saurait se passer : ce sont la droiture, la loyauté, le sens du devoir et le sentiment de l'honneur.

Or, on voit encore trop souvent, dans l'appréciation en vue de l'avancement, juger de la même manière une simple négligence accidentelle et sans gravité et une faute dont on peut tirer des déductions quant à la valeur morale du sujet. Ne mesurons pas, de grâce, à la même aune la faute de celui qui, par hasard, sort sans gants ou qui arrive une fois en retard et la faute de celui qui ment à un chef, même dans une affaire sans importance, qui accuse à tort un camarade ou qui présente un rapport faux.

Ce sont là des lucarnes ouvertes sur le fond moral du sujet. N'oublions jamais de regarder par la lucarne. Si ce qu'on y voit n'est pas beau et quelles que soient alors les qualités physiques ou militaires du sujet, éliminons sans pitié.

Nommer officier un élément moralement douteux, c'est

mettre en circulation de la fausse monnaie. Mieux encore, c'est livrer une pièce mécanique dont l'acier contient une paille et dont on ne sait d'avance quelle catastrophe elle pourra provoquer un jour, avant qu'on s'aperçoive que la pièce est de mauvais aloi.

\* \* \*

L'officier est enfin un conducteur d'hommes.

Ici, vous le savez aussi bien que moi, nous entrons dans un domaine étrange, dans un jardin mystérieux, où l'analyse ne peut pas toujours nous guider sûrement : seule l'expérience fera foi.

Il ne suffit plus de posséder les qualités du corps, de l'intelligence, du cœur que nous avons essayé de déterminer, il ne suffit même pas de posséder en plus le sang-froid, l'esprit de décision. Tout cela ce sont les composantes. La seule chose qui compte c'est que la combinaison, le jeu de toutes ces qualités et même des défauts de l'homme, donnent alors la résultante : la personnalité, le caractère du chef. Et c'est la projection de cette personnalité, le rayonnement de ce caractère sur les autres hommes, qui permettra d'acquérir l'ascendant, l'autorité, qui est la vraie marque du chef.

Je concède alors qu'ici la prestance physique, la force et l'adresse peuvent jouer un grand, un très grand rôle, dans ce jeu impondérable des rayons et des ombres, que sera chez le jeune chef la bataille pour l'autorité.

Mais ne nous trompons pas : la discipline n'est point chez nous fondée exclusivement sur la crainte — comme voudraient encore le faire admettre certains officiers — elle est avant tout une discipline morale, « ein denkender Gehorsam », fondée sur la confiance du soldat dans ses chefs. Les hommes que va conduire le jeune officier ne sont pas des kalmouks quelconques, des mercenaires ignorants et primaires : ce sont des hommes de chez nous, de toutes les classes, de tous les métiers, presque toujours plus âgés que lui et dont un grand nombre

réfléchissent, comparent, jugent. De graves déficiences de l'esprit ou du caractère ne leur échapperont pas longtemps.

Nous pouvons maintenant déjà tirer la conclusion :

Importance de la formation physique, nécessité de l'entraînement corporel dans la formation de l'officier : oui.

Prédominance de ces facteurs sur les qualités de l'esprit, sur le caractère et la personnalité morale : certainement et résolument, non.

\* \* \*

Comme un plaideur valaisan qui, avant d'aller au Tribunal, va quérir des témoins, j'ai aussi été chercher des témoins à l'appui de la thèse, de la tendance que je défends ici. Vous vous en êtes aperçu : j'ai fait beaucoup de citations.

Mais j'aurais pu vous citer encore d'innombrables textes de tous les auteurs qui se sont occupés de ces questions et qui tous mettent l'accent, pour la formation des chefs, sur les valeurs de l'esprit.

J'aurais pu vous citer des pages entières du général Wille, tirées en particulier de ses « Directives » aux officiers instructeurs de cavalerie. J'aurais pu enfin vous démontrer par des textes que si, dans la mobilisation de guerre actuelle, le général a donné l'impulsion qu'il fallait à l'entraînement physique, il est le dernier à voir là une dégradation, une mise à l'écart des valeurs morales et j'aurais pu vous citer des ordres d'armée, des ordres du jour, émis depuis septembre 1939 et surtout pendant la période critique de l'été 1940 dont il ressort, on ne peut plus catégoriquement que le commandant en chef de l'armée voit dans les valeurs de l'esprit et dans les forces morales, le ressort le plus puissant de la discipline et de la résistance de notre armée.

Malheureusement, ces citations allongeraient par trop mon exposé.

Je veux toutefois vous en faire une et vous lire quelques

lignes, qui me paraissent résumer tout ce que j'ai exprimé, un peu en vrac, dans cette causerie. La voici :

« Pour le choix des élèves officiers, on regardera en premier lieu à leur sentiment de l'honneur. S'il fait défaut, aucune autre qualité ne saurait le remplacer. Il est, en outre, essentiel de s'assurer que le candidat possède les qualités de caractère par lesquelles s'affirme l'autorité...

» Ce sont avant tout une bonne éducation et une bonne culture générale qui permettent d'acquérir les qualités de chefs...

» A l'école d'officiers, le futur lieutenant se familiarisera avec ses devoirs de supérieur, d'éducateur et de chef de troupe...

» L'école d'officiers, non seulement inculquera à l'aspirant les connaissances qu'il doit posséder à fond pour son service de lieutenant, mais encore lui fournira une base générale pour sa carrière... La façon dont on traite les futurs officiers doit éveiller en eux la joie de servir... »

Ce texte n'est pas tiré d'un ouvrage confidentiel trouvé dans le secret et dans l'ombre d'une bibliothèque savante. Il se trouve dans un règlement, le règlement le mieux fait, le plus riche en enseignements de toute notre littérature militaire et peut-être le moins connu de beaucoup d'officiers : le Règlement de service pour l'armée suisse, instructions valables pour toutes les armes, §§ 65-66.

Or, un règlement est un ordre personnel et particulier donné à chacun de nous, du lieutenant au colonel, et auquel, tant que la lettre ou l'esprit ne nous y autorisent pas, personne n'a le droit de déroger.

\* \* \*

Il me reste encore à traiter très rapidement un dernier aspect de la question.

Lorsque en 1937, le maréchal Pétain assista aux manœuvres de la I<sup>re</sup> Division, il s'intéressa beaucoup à la profession des

officiers qui s'annonçaient à lui et se renseignait sur leur situation civile. L'un était chef d'entreprise, un autre conseiller d'Etat, un troisième instituteur, président de sa commune, un autre vigneron, conseiller national, un autre député au Grand Conseil, etc., etc. Et le maréchal, comme beaucoup d'autres étrangers avant lui, admirait combien souvent notre troupe est commandée par les hommes mêmes qui jouent un rôle important — directement ou indirectement — dans les destinées du pays.

Et nous pouvons être fiers de cela.

Mais ce à quoi on ne pense pas assez, c'est qu'au moment où ces hommes ont été choisis comme officiers, ils avaient 20 ou 21 ans ; leur livret de service ne portait ni « syndic », ni « directeur », ni « conseiller d'Etat », mais « étudiant », voire « apprenti » ou « collégien ». Il y a donc ceci de remarquable et tout à la louange de notre corps d'officiers instructeurs, que c'est souvent l'armée qui, la première, a décelé, a détecté les qualités qui feront de ce jeune homme un chef, même dans la vie civile.

Or, jamais autant qu'aujourd'hui et que demain, notre pays n'a eu besoin, n'aura besoin de chefs et de chefs excellents comme en exigent toujours les démocraties.

André Maurois, dans ses admirables « Dialogues sur le commandement », raconte que, pendant la dernière guerre une section d'infanterie ayant perdu son officier et tous ses sous-officiers, un simple soldat fut appelé à en prendre la tête. Celui-ci crut alors bon d'adresser à la section un petit discours : « Je reste votre camarade. Je demanderai votre avis dans les décisions importantes, etc., etc. » Mais il fut brutalement interrompu par un grognement des hommes : « Ça va. Fous-nous la paix. Commande ! »

Il en est de même des peuples, au moment du danger et des crises.

Si nous voulons donc, à travers la crise, au delà de la crise actuelle, conserver notre démocratie — et nous le voulons,

et ce n'est pas faire de la politique que de le dire dans une réunion d'officiers, puisqu'aussi bien la sauvegarde de la Constitution est une des missions de l'Armée, — il faudra au pays des chefs : non pas une élite intellectuelle, des mandarins, non pas une élite du muscle, non pas une élite de la naissance ni de la fortune, non pas une soi-disant élite de la race, mais une élite qui possède à la fois l'équilibre du corps et de l'esprit, d'une intelligence clairvoyante mais réalisatrice, ayant du courage civique, de l'honnêteté et le sens de la justice sociale, en un mot, une élite du caractère. Or, c'est précisément celle-là que nous choisissons, que nous devons choisir pour en faire des officiers.

Et il faudrait en somme que, lors de la cérémonie solennelle, qui vient d'être instaurée, de la remise du sabre aux élèves-officiers, l'Armée puisse s'adresser au Pays et lui dire :

« Vois ces jeunes hommes. Je les ai choisis après les avoir exercés au dur métier des armes, après avoir scruté leur résistance physique, les qualités de leur esprit et de leur cœur, la fermeté de leur caractère.

» Nos buts et nos moyens ne sont pas si divergents qu'on veut bien le dire.

» Ni ton ordre social à toi, Etat, ni ma discipline à moi, Armée, ne sont fondés sur la terreur, sur l'asservissement total de la personnalité humaine. Nous n'existons au contraire, l'un comme l'autre, sous la forme où nous voulons continuer d'exister, qu'en fonction de la fidélité et de la confiance du peuple, d'une part, et de l'armée, d'autre part.

» Nous avons besoin, pour réaliser nos buts, des mêmes hommes.

» Voici ceux que j'ai marqués pour commander.

» Prends-les.

» Ce ne sont ni des athlètes galonnés, ni des intellectuels débiles.

» Ce sont des chefs. »

Lt.-Col. L. COUCHEPIN.

---